

CAPD du 27 mai 2014

Hommage à Madame Cathy Barbarin
Déclaration liminaire du SNUipp-FSU 64

MOUVEMENT 2014

840 enseignants ont participé au mouvement cette année.
325 collègues obtiennent leur mutation.
284 sont maintenus sur leur poste.
231 se retrouvent sans affectation.
Retrouvez les résultats du mouvement dans le document ci-joint

FORMATION CONTINUE

15 collègues (sur 31 demandes) pourront partir en 2014-2015 en formation continue, les durées variant de 1 mois à 6 mois.
Retrouvez la liste des collègues partant en formation ci-dessous.

POINTS RAJOUTES à L'ORDRE DU JOUR PAR le SNUipp-FSU 64

- temps partiel à 80%

Les collègues qui travailleront à 80% mais qui auront une présence élèves inférieure seront appelés sur certains jours en remplacement afin de leur permettre de bien avoir une notification 80%. Pour ceux, à l'inverse qui auraient une période supérieure, ils bénéficieront de journées de récupération.

- report prévu des stages de FC annulés

La pénurie des remplaçants étant toujours d'actualité, les jours de stage sont définitivement annulés. Encore un signe fort pour la formation !!

- indicprim et tableaux nominatifs

Selon le règlement de la CNIL, **il est formellement interdit** de faire remonter des données nominatives sur les élèves.

Au delà de la légalité, le SNUipp-FSu rappelle que le nombre exponentiel de tableaux à remplir ne règle en rien les problèmes de la difficulté scolaire.

- Demande d'exeat

Toutes les demandes d'exeat du départements seront acceptées.

Si vous souhaitez avoir plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter

- Autorisation d'absence du stage syndicale du mercredi 11 juin

Plusieurs autorisations d'absence pour le stage syndical proposé par le SNUipp-FSU 40 ont été refusées. De jamais vu ! L'IA revient donc sur le refus ferme initial : les collègues sont invités à renouveler leur demande ; si les élèves peuvent être accueillis, l'autorisation sera accordée.

- validations des PES

Le jury se réunira fin juin...

- organisation de l'accompagnement des PES de l'année prochaine:

L'année prochaine, tous les collègues stagiaires seront suivis par des PEMF. Les anciens CAD de cette année seront à temps plein en poste et les PES sortant du concours de cette année seront à mi-temps en classe et à mi-temps à l'ESPE. Le SNUipp-FSU regrette que cette charge de travail ne donne lieu à aucun temps de décharge supplémentaire pour les PEMS qui auront 4 stagiaires à suivre chacun.

- journée de pré rentrée

Le SNUipp-FSU demande de la souplesse pour les écoles qui souhaiteraient assurer leur « deuxième journée » de pré rentrée le vendredi 29 août. L'administration va se renseigner auprès du ministère ...